kévin vennitti

81 chemin de champ tarot
38110 LA CHAPELLE DE LA TOUR

06 14 88 31 82
hello@kevinvennitti.com

SIREN 798 742 201
APE 1813Z
TVA FR 16798742201

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société KÉVIN VENNITTI, située au 81 Chemin de Champ Tarot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA CHAPELLE-DE-LA-TOUR sous le numéro SIRET 79874220100030 (ci-après « Vendeur ») et de son client (ci-après « Client ») dans le cadre de la vente des Produits et Services suivants : développement de solutions web, prestation de design d'interface, prestation de design de service.

Toute acceptation du devis ou bon de commande implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Clause 01 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de Produits ou de Services, et sont partie intégrante du Contrat entre le Client et le Vendeur. Elle sont pleinement opposable au Client qui les a accepté avant de donner son acceptation par devis ou bon de commande signé.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la mise à disposition d'une nouvelle version. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la prestation.

Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par l'auto-entrepreneur constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Clause 02 : Prix

Les prix indiqués sont indiqués en euros hors taxes et précisément déterminés dans les devis fournis. Ils sont également indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) en pied de page sur la facture.

Clause 03 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue par virement bancaire. Les informations bancaires du Vendeur sont indiquées en pied de page de la facture.

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes : paiement à 30 jours suivant la date de facturation.

Clause 04 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des Produits ou Services livrés à l'échéance, le Client doit verser au Vendeur une pénalité de retard égale à 15%.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce).

Clause 05 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", le Client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit du Vendeur.

Clause 06 : Clause de réserve de propriété

Le Vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si le Client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, le Vendeur se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause 07 : Force majeure

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

Clause 08 : Protection des données personnelles

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Vendeur met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison de produits et services définis au présent contrat.

Clause 09 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Vienne.